

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 83 du 06 Mai 2009

**portant habilitation de licences ouvertes au titre de l'année universitaire 2008-2009
à l'université de Constantine**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu l'ordonnance n°69-54 du 17 juin 1969, modifiée, portant création de l'université de Constantine,
- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur,
- Vu le décret présidentiel n° 09-129 du 2 Joumada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009, portant reconduction dans leurs fonctions de membres du Gouvernement,
- Vu le décret exécutif n°94-260 du 19 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 27 Août 1994, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat,
- Vu l'arrêté n°129 du 4 juin 2005 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation,
- Vu le Procès Verbal de la réunion de la Commission Nationale d'Habilitation du 31 mars - 1^{er} avril 2009.

ARRETE

Article 1^{er} : Sont habilitées, au titre de l'année universitaire 2008-2009, les licences académiques (A) et professionnalisantes (P) dispensées à l'université de Constantine conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le Directeur de la Formation Supérieure Graduée et le Recteur de l'Université de Constantine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur.

**Annexe : Habilitation de Licences Académiques et professionnalisantes
Université de Constantine
Année universitaire 2008-2009**

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences et Technologies	Génie électrique	Contrôle et Gestion de l'Energie Electrique	P
		Procédés et Traitements de l'énergie électrique	P
	Génie civil	Constructions Civiles et Industrielles	A
		Génie Civil	A
		Construction	A
		Mécanique des sols, géotechnique et Environnement	A
	Génie climatique	Installation en bâtiment	P
		Chauffage et Conditionnement d'Air	P
	Génie mécanique	Hygiène et sécurité industrielle	P
		Ingénierie des Transports	P
Sciences de la Matière	Chimie	Chimie Analytique et Physique	A
		Chimie inorganique	A
		Chimie Organique	A
		Chimie théorique Appliquée	A
Sciences de la Nature et de la Vie	Biologie végétale	Biologie et Physiologie Végétale	A
	Physiologie cellulaire et moléculaire	Génétique	A
		Physio toxicologie	A
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	Sciences économiques	Marketing et techniques commerciales	P
Droit et Sciences Politiques	Droit	Droit économique	A
	Sciences politiques	Organisation Administrative et Politique	A
		Relations Internationales	A
Sciences Humaines et Sociales	Sciences humaines	Histoire	A
		Histoire et Civilisation	A
		Histoire et Géographie	A
		Sciences de l'information et de la communication : Audio visuel	A
		Sciences de l'information et de la communication : Presse écrite	A
		Sciences de l'information et de la communication : Relations publiques	A
		Sciences de l'information et de la communication : Journalisme	A